# Programme de Formation

## Responsabilités et rôles des IADES et IBODES

## Organisation

**Durée :** 14 heures

**Mode d'organisation :** Présentiel

## Contenu pédagogique

### *Public visé*

IADES / IBODES / Cadres de santé

### *Objectifs pédagogiques*

- Mieux connaître le cadre des bonnes pratiques au bloc opératoire
- Analyser le niveau de responsabilités de chacun dans l'équipe de bloc : IADE, IBODE
- Identifier et auto évaluer le niveau de risque du secteur opératoire notamment en matière de risques infectieux, médicamenteux et lié aux dispositifs médicaux
- Savoir trouver des réponses devant une situation de «responsabilité» liée aux fonctions IADE, IBODE
- Mettre à jour ses connaissances sur les réglementations en matière de gestion des risques en secteur interventionnel et de droits des patients
- Mieux répondre aux exigences de la certification liées au bloc opératoire

### *Description*

**PARTIE 1 : LES ENJEUX DE RESPONSABILITE EN ETABLISSEMENT DE SANTE**

- Quelles responsabilités et quels enjeux pour l'IBODE et pour l'IADE ?
- Comprendre les différents régimes de responsabilité et les évolutions actuelles : les évolutions de la responsabilité notamment les effets de la loi du 4 mars 2002 – Cas de jurisprudences (oubli de matériel, erreur de patient, erreur de côté, infection liée à l'acte opératoire, …)
- La responsabilité pénale de l'IBODE et de l'IADE
- Cas concrets et analyse de jurisprudences relatives au bloc opératoire

**PARTIE 2 : LA SECURITE DU PATIENT**

**A. La fonction « organisation » :**

- Planification opératoire
- Outils de traçabilités
- Gestion du dossier
- Bonne utilisation de la checklist et responsabilité de l'équipe

**B. La sécurité sanitaire :**

- Sécurité interventionnelle
- Médicovigilances réglementaires
- Gestion du risque infectieux
- Obligations de signalements

**C. L'IBODE et l'IADE garants de l'environnement du patient au bloc opératoire.**

Le bon fonctionnement du matériel :

- Conformité, maintenance, et traçabilité des dispositifs médicaux
- Stérilisation

**D. Les droits des patients au bloc opératoire.**

- Les apports de la loi du 4 mars 2002 pour la prise en charge des patients au bloc et le respect de leurs droits notamment information et consentement. Sécurité environnementale.

**E. Fonction « encadrement » au bloc opératoire :**

- Stagiaires et étudiants
- Personnel auxiliaire
- Les tiers : représentants, médecins

**F. La gestion des écrits et transmissions :**

- Traçabilité de la prise en charge et des activités
- Interprétations, transmission des résultats et fiches de liaison
- Réflexion sur les évolutions actuelles de la profession et sur leur cadre juridique (échographies, expérimentations…)

**PARTIE 3 : LE CADRE JURIDIQUE DE LA FONCTION IBODE**

- Analyse des pratiques en regard des règlementations professionnelles notamment du décret infirmier
- Les autres personnels du secteur interventionnel
- Les différentes activités des IBODES, circulante
- Répartition des tâches : qui fait quoi, comment et dans quel cadre ?

**PARTIE 4 : LE CADRE JURIDIQUE DE LA FONCTION IADE - NOTION DE COMPÉTENCE ET DÉFINITION DE LA FONCTION**

**A. Analyse des pratiques en regard des règlementations professionnelles notamment du décret infirmier.**

- La fonction IADE dans toutes ses dimensions, SMUR, SAMU
- Place des recommandations (SFAR, sociétés savantes…)
- L'IADE et l'acte anesthésique :
  - l'anesthésie avec ou sans médecin,
  - notion de protocoles,
- Les activités « limites » : analyse sous l'angle des risques.

**B. La gestion du dossier anesthésique du patient : le suivi du patient.**

## *Prérequis*

Pas de prérequis

## *Modalités pédagogiques*

**Un modèle pédagogique interactionnel**

- Apprenant actif
- Appropriation et construction collective des savoirs
- Réflexivité
- Alternance d'apports méthodologiques et d'analyse de pratiques
- Echanges d'expériences entre apprenants
- Travail en groupe et sous-groupes , ateliers

## *Moyens et supports pédagogiques*

**Des supports et moyens centrés sur le professionnel**

- PDF ou Power Point de présentation
- Cas pratiques, études de cas et exercices
- Supports illustratifs : vidéos, podcast, documents…
- Bibliographie et jurisprudence
- Questionnaires en lign
- Livret pédagogique

## *Modalités d'évaluation et de suivi*

**Des modalités d'évaluation adaptées**

- Auto-évaluation et questionnaire de positionnement
- Evaluation des connaissances et des compétences en continu
- Questionnaire d'évaluation des acquis des participants
- Questionnaire de satisfaction des participants

**Un suivi personnalisé**

- Bilan détaillé de la formation remis à l'établissement
- Possibilité de contacter le formateur après la formation pour assurer une bonne continuité
- Apports de connaissances basées sur les besoins des participants et de l'établissement

## *Informations sur l'accessibilité*

Un référent handicap est à votre écoute pour tout besoin en compensation : Mme Gulistan ALTUN - 01 49 66 22 51

Partenariat avec l'AGEFIPH : www.agefiph.fr